



# MOULINS à VENIR

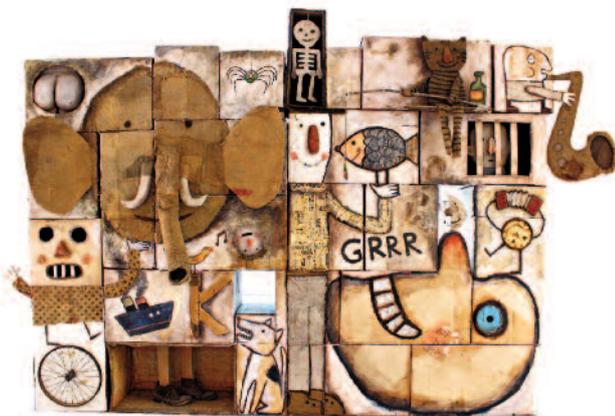
Lettre d'information trimestrielle de l'association Moulins à venir / n°9 / décembre 2011

## Oh le bel automne festivalier !



Festival des illustrateurs : exposition des Chats pelés au Conseil général.

La rentrée se fait plus douce et festive à Moulins grâce à la perspective du maintenant fameux Festival Jean Carmet, dédié aux seconds rôles au cinéma. L'association Ciné Bocage concocte pour une semaine entière, et pour tous les publics, ses programmes riches et agréables de films francophones, de découvertes étrangères et de courts-métrages... D'année en année, les spectateurs demeurent fidèles, se faisant de plus en plus nombreux... Cet événement fut d'ailleurs l'occasion pour nombre de moulinois de venir découvrir et apprécier le confort et les qualités de son et d'image à Cap Cinéma, le nouveau multiplexe si longtemps espéré... Mais cette année, sous un soleil et des températures encore estivales, l'automne festivalier s'est d'abord ouvert par la première édition du Festival des Illustrateurs !



Festival des illustrateurs : exposition des Chats pelés au Conseil général.

### éditorial

Bien sûr, l'ambiance générale est morose, dramatique même pour certains. Bien sûr, les perspectives en Europe et donc dans notre pays sont inquiétantes. Bien sûr que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Bien sûr que ceux qui ne sont ni riches ni pauvres n'ont plus la perspective de devenir riches s'ils en ont l'envie.

Bien sûr que les plus anciens s'inquiètent pour leur retraite et les plus jeunes s'angoissent pour l'avenir de leurs enfants. Il y en a même qui se posent de sombres questions sur l'avenir de la planète ! Mais dans notre bonne ville de Moulins, miracle ineffable, c'est la renaissance. Renaissance issue du cerveau d'un brillant communicant probablement parisien. Renaissance célébrée par de multiples inaugurations avec tambours et trompettes dont le symbole, triste squelette décharné de Monsieur Baltard affublé des oripeaux d'un centre commercial à l'esthétique improbable, trône fièrement en bas d'une place d'Allier qui se prépare vaillamment à fêter Noël.

Malgré tout ça, amis de Moulins à Venir, gardons le moral. Les fêtes approchent. L'équipe de la lettre vous souhaite, ainsi qu'à tous les moulinois un bon Noël et de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

L'association des *malcoiffés* (un groupe d'amis passionnés d'images et de livres) s'est constituée autour de Nicole Maymat et Dominique Beaufiles pour l'organiser. Ce furent trois jours de festivités pour les petits et les grands. Ah !... le concert des Têtes Raides faisant l'unanimité sous les applaudissements, interminablement nourris, d'un public des plus hétéroclites au théâtre de Moulins !

Et au cours de ces journées le public répondit en nombre à l'appel, non seulement localement, mais aussi en venant parfois de très loin, de toutes les régions de France, parfois même de l'étranger (notamment pour la journée professionnelle). Neuf expositions remarquables (dont celle du Centre de l'Illustration consacrée à Kitty Crowther) ont pris place en neuf lieux du cœur historique de la ville, parmi les plus beaux...

Les artistes, choisis parmi les plus talentueux du monde de l'illustration, se montrèrent disponibles, généreux, passionnés et pédagogues aux divers rendez-vous avec le public. Le Festival des Illustrateurs sera une biennale. Rendez-vous donc en 2013 ! Mais le public peut encore aller contempler les œuvres tendres de Kitty Crowther jusqu'à fin janvier au Centre de l'Illustration ainsi que les œuvres délicates de Frédéric Clément au Musée Anne-de-Beaujeu jusqu'à fin décembre.



Festival des illustrateurs : exposition Henri Galleron à l'Hôtel de ville.

## Mettons nos déchets sur... LA PLACE PUBLIQUE



### POURQUOI NOS DÉCHETS MÉNAGERS SONT UN TEL PROBLÈME ?

À côté des déchets des professionnels (agriculture, bâtiment industrie et activités de santé) qui représentent 95% de la masse des déchets en France, les déchets des ménages ne pèseraient pas très lourds si l'on ne prenait en compte leur gestion. Cette dernière est en effet très lourde : il faut beaucoup de kilomètres pour collecter les poubelles et la diversité des déchets rend le traitement complexe. En 2010, les 22 bennes du Sictom Nord Allier (le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, basé à Chézy, et qui collecte notamment l'agglomération moulinoise), ont parcouru 400.000 kilomètres pour le porte à porte et 150.000 kilomètres pour la collecte des colonnes (papiers, plastiques, etc.) ou des conteneurs des déchetteries. Toujours en 2010, le Sictom Nord Allier a enlevé environ 25.000 tonnes de déchets. La production annuelle d'ordures (collectées et déposées en colonnes et en déchetteries) a été de 557 kilos par habitant, à comparer aux 300 kg de déchets par habitant en 1990.

### COMMENT S'EST ORGANISÉE LA GESTION DES DÉCHETS ?

Depuis 1975, la gestion des déchets est réglementée. Les communes ont d'abord eu l'obligation de collecter et d'éliminer les ordures. Dans la foulée, une soixantaine de communes du Nord Allier se regroupent pour créer un

La gestion des déchets ?

Plus qu'une affaire de techniciens.

Elle sollicite chacun de nous pour des gestes éco-citoyens comme le tri, voire la prise en charge du transport des déchets verts, et pour son financement via la fiscalité. Une meilleure gestion conduit aussi à choisir entre plusieurs solutions, comme vient de le rappeler la préparation du prochain plan départemental "élimination et prévention des déchets". Bref, la gestion des déchets est bien une affaire de citoyenneté et elle doit entrer dans le débat public pour que le citoyen y trouve toute sa place. Et c'est pour ouvrir ce débat que MAV s'interroge dans son dossier sur les données et les enjeux d'une "politique" locale des déchets.

Sictom ; L'adhésion au Sictom Nord Allier passera par les communautés de communes et d'agglomération lorsque celles-ci se constitueront. Le Sictom Nord Allier se charge de la collecte et confie en 1991 le stockage sur son site de Chézy à la société COVED, par délégation de service public. Nouvelle étape en 1992 avec l'interdiction de la mise en décharge des ordures ménagères brutes. Le tri et la collecte sélective sont mis en place avec l'objectif, pour 2002, de réserver les décharges aux seuls déchets ultimes. Les particuliers sont de plus en plus appelés à mettre la main à la pâte (sacs jaunes, dépôts en déchetterie). Mais, pour que les matières triées soient conformes à leur recyclage dans l'industrie, il faut retrier et en 2004 le centre de tri de Chézy a été réaménagé en 2004 pour traiter en deuxième séparation le contenu des sacs jaunes.

En 2009, les engagements du Grenelle Environnement sur les déchets précisent la politique nationale : réduire la production d'ordures ménagères, augmenter le taux de recyclage, diminuer les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

**UNE AFFAIRE DÉPARTEMENTALE.** Affaire des collectivités territoriales, la gestion des déchets est aussi celle des départements depuis qu'ils sont tenus d'élaborer des plans d'actions. Le Conseil général de l'Allier a déjà lancé en 2004 un premier plan départemental (décennal) de gestion des déchets.



Un décret gouvernemental de 2011 a appelé les départements à présenter avant 2014 un nouveau plan départemental de gestion des déchets. Le Conseil général de l'Allier n'a pas perdu de temps : le nouveau plan départemental est en chantier depuis deux ans et sa commission consultative va présenter ses propositions en janvier 2012. Deux projets ont été particulièrement étudiés. L'un est basé sur le recours au TMB (traitement mécano-biologique, surtout des sacs noirs, pour valoriser la partie organique (un tiers des déchets ménagers) sous forme de compost. L'autre opte pour une mutualisation et une modernisation des moyens existants ; il a un coût moins élevé que le premier et le Conseil général le privilégie, d'autant qu'il permettrait de réduire la disparité des coûts de traitements. Les structures existantes conserveraient leur rôle de collecte et elles se regrouperaient pour former un seul syndicat départemental de traitement. Le projet adopté par le Conseil général suivra ensuite la procédure pour être soumis à enquête publique à l'été 2012. À noter que le Conseil général est réservé sur le TMB car, en plus de son coût, il produit un compost qui dans le cadre de la révision des normes européennes de qualité, pourrait être classé comme déchet, et mis en décharge au final. Mais, si le compost était classé en amendement organique, la création d'installations de TMB pourrait entrer dans le nouveau plan départemental, celui-ci pouvant évoluer en cours de route.

**LE PARI DU TMB.** Le Sictom Nord Allier, n'avait pas perdu de temps, lui-aussi : suite au plan départemental de 2004, et en prévision de la saturation de Chézy en 2015 il avait lancé un projet de traitement mécano-biologique (TMB). Celui-ci permettrait de réduire de moitié la masse des déchets qui sont encore enfouis et de produire un compost pour l'agriculture. Des terrains ont déjà été acquis pour accueillir de nouvelles installations, notamment une plateforme de compostage, dont le permis de construire va être déposé... Face aux réticences du Conseil général, le Sictom Nord Allier estime que le département aura besoin d'une installation de TMB dans sa future organisation pour atteindre les 45% de recyclage matière et organique des déchets ménagers en 2015, un des principaux objectifs du Grenelle Environnement avec la réduction de 7% de la production d'ordures ménagères sur 5 ans et de 15%, d'ici 2012 des quantités incinérées ou stockées.

**MATIÈRE À DÉBAT.** Mutualisation ou TMB, les porteurs de ces projets s'adressent des critiques suffisantes pour lancer un débat. On peut ainsi estimer que la mutualisation va entraîner, entre les différentes structures intercommunales, des flux de transports qui n'existaient pas et qui alourdiront le bilan carbone. La mutualisation entrainera aussi une plus grande utilisation de l'incinérateur de Bayet qui fonctionne actuellement à 50% de sa capacité. Or l'incinération est toujours suspectée, notamment par l'association Allier Nature, malgré les mises aux normes, de rejeter des particules nocives, de produire des cendres et des résidus qu'il faut toujours mettre en décharge et d'inciter à négliger le tri. Le TMB (voir le site du Centre national d'information indépendante sur les déchets), surtout développé en France, ne constituerait pas une vraie solution de recyclage puisque les matières organiques sont trop mélangées, dans les sacs noirs à des déchets polluants pour produire un compost conforme. Il faudrait que la matière organique soit triée par les particuliers et collectées à part... Par contre le TMB peut être un moyen de réduire l'impact (neutralisation du méthane, réduction du volume) des déchets mis en décharge.

**RÉDUIRE LES DÉCHETS POUR RÉDUIRE LES COÛTS.** Un habitant de l'Allier paie en moyenne 100 euros pour la gestion des déchets, selon le Conseil général. La facture prend la forme de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) calculée sur la base de la valeur locative des logements. Le produit de la TEOM est essentiel : il constitue 60% des recettes du Sictom Nord Allier. Ce n'est pas encore la vente des matières triées en vue du recyclage qui le remplaceront : elle contribue pour moins de 10% au financement. Aussi, pour maîtriser le coût du service, il faudra encore plus d'engagements, du citoyen aux acteurs économiques, pour réduire les déchets à la source, développer le tri sélectif par les particuliers, renforcer le recyclage et la valorisation organique pour réduire l'incinération et le stockage. Cela suppose un effort d'information de la population, et le lancement d'un débat public sur la gestion des déchets, autant de nouveautés pour les Moulinois qui n'ont connu jusqu'ici que le service minimum.

### L'ASSAINISSEMENT NOUS CONCERNE AUSSI

Les eaux usées produites par les ménages sont considérées à part des déchets ménagers. Leur collecte et leur traitement sont spécifiques et financés par une redevance assainissement. Rappelons que la gestion du réseau d'égouts et des installations d'épuration de Moulins dépend de la communauté d'agglomération. Au terme du processus de traitement, on retrouve cependant le problème de l'élimination des résidus des processus d'épuration. Ce sont surtout des boues, elles ont des propriétés fertilisantes et peuvent être valorisées par l'épandage agricole. Les boues sont bien contrôlées mais leur qualité dépend de celle des eaux usées. Les particuliers ont, comme pour les déchets, un rôle déterminant : il ne faut pas, par exemple, jeter à l'égout des produits classés nocifs ou toxiques qui rendront les boues inaptes à l'épandage, ni même des huiles ou des graisses qui perturbent l'épuration. Les gestes citoyens permettent là-aussi de contenir le coût du service et de la redevance.

# Les Moulinois ont la parole...

**À propos de parking.-** J'aimerais que soit étudiée la possibilité d'un parking "longue durée" à la gare (côté yzeure ?) pour les voyageurs qui partent plusieurs jours voire une semaine ou plus sur le modèle des parkings longue durée des aéroports avec un tarif dégressif.

**Nids de poules.- Question :** Pourquoi voit-on de plus en plus de 4 x 4 à Moulins ? **Réponse :** Empruntez les rues des Garceaux et Henri-Barbusse et vous aurez la réponse en voyant l'état des chaussées, il vaut mieux avoir un véhicule qui n'a pas peur des bosses et des nids de poules.

**Doucement.-** Au moment où l'on installe des ralentisseurs Place des Halles, ne pourrait-on pas s'interroger sur la pertinence d'en installer sur les passages protégés du Boulevard de Nomazy qui devient une piste d'entraînement pour certains bolides qui foncent à plus de 100 km/h, peu soucieux des limitations à 50 km/h et à 30 km/h affichées sur les panneaux.

**Il pleut, il pleut bergère !-** Les pompiers de Moulins ne sont plus à l'abri, une partie de la toiture prend l'eau, un comble pour des professionnels que les habitants appellent pour mettre au sec leur logement lorsque la pluie pénètre chez eux à travers leur toit !

## Brèves

**On aime** bien le marché du dimanche qui donne à notre place d'Allier enfin des allures de "cœur de ville".

**On n'aime pas** l'ambiance de rumeurs et d'omerta sur les difficultés financières de l'ASM, le club historique du football moulinois et l'absence de débats publics sur ce sujet alors que l'argent des contribuables moulinois est en jeu...

**On aimerait** bien savoir ce que la tente de la place d'Allier va devenir... et le coût de l'opération avec les 800 000 € d'achat, le montage... et le démontage puis le remontage ?

**On n'aime pas** la partie couverte du marché du vendredi dans le nouveau centre commercial à la place de l'ancien marché couvert. C'est trop petit et le mobilier n'est pas pratique pour les commerçants.

**On aimerait** que, après le transfert des chalets de Noël, sur la Place d'Allier, le dossier de l'animation des cours ne devienne pas « Cold case ».

**On aime** la disposition des pavés en bas de la place d'Allier.

**On n'aime pas** la disparition des panneaux d'affichage libre dans le quartier de la gare.

**On aime** que le Conseil général commence la réhabilitation du château des Bourbons.

## MOULINS à VENIR COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2011

**Quel est le bilan de notre activité au sein de notre association depuis la dernière Assemblée Générale ?**

Un groupe de fidèles a continué à participer aux réunions mensuelles, qu'il en soit remercié. Nous comptons ainsi 9 réunions de ce groupe au cours de l'année écoulée. Ce fut, bien sûr, l'occasion de se tenir informés, par des élus au conseil municipal, des questions abordées concernant aussi bien notre ville que la communauté d'agglomération. C'est ainsi que nous pouvons suivre l'avancement des travaux conséquents sur la ville :

- **l'ouverture du multiplexe ;**
- **la restructuration du quartier de la gare** (gare multimodale) avec la passerelle et la communication avec Yzeure ; l'entretien du jardin de la gare et la réfection des trottoirs ;
- **la reconstruction du marché couvert**, de son parking et la refonte de la place d'Allier ;
- **les modifications des quartiers sud** avec le PRU (plan de rénovation urbaine) qui a entraîné la destruction de certains immeubles et la reconstruction d'autres formes de logements ;
- **la rénovation de la médiathèque ;**
- **l'évolution du fonctionnement des marchés** : celui du vendredi qui a trouvé une nouvelle configuration et celui du dimanche qui a trouvé semble-t-il son rythme de croisière...

**À la lecture de tous ces points nous serions tentés de nous réjouir pleinement pour notre ville**, mais même si nous pensons qu'elle avait besoin d'un bon coup de neuf, nos discussions ont été vives car ce que nous regrettons toujours c'est la façon dont ont été préparés et financés ces réalisations. Ce que nous regrettons c'est qu'ait été bradé notre patrimoine (vente du marché par exemple) ; ce que nous regrettons c'est le manque de coordination entre ces différents projets ; ce que nous regrettons c'est l'impression d'abandon de certains quartiers (au sud, fermeture successive des commerces de proximité, moins de locataires ; au nord, fermeture de l'école des Chartreux...) ; ce que nous regrettons c'est l'absence de politique de l'emploi sur la ville et la disparition continue ou envisagée de postes de travail.

**Comment avons-nous choisi de montrer nos préoccupations ?** Nous avons **notre lettre Moulins à Venir** (3 dans l'année). La conception de cette lettre a nécessité, à chaque fois, **la réunion du Comité de rédaction et l'écriture d'articles divers**. C'est un beau travail d'équipe.

Nous avons aussi **participé, pour la seconde fois au Forum des associations**. Que ceux qui ont assuré les permanences en soient remerciés. Tout ce qui participe à l'animation de notre ville dans un but culturel, avec une conception de travail d'équipe, et pour le plus grand nombre, nous intéresse. Nous aurons à cœur de continuer, cette année encore, car il est important de maintenir ces groupes d'échange d'information et de réflexion, ce qui permet la confrontation d'opinions diverses dans le but du mieux vivre de chacun avec tous.

**Pour nous contacter : Moulinsavenir@gmail.com**